

21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE
CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC
SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

www.villes-cyclables.org Événements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2017

21e Congrès du Club des villes et territoires cyclables

*11 octobre 2017
Marseille Chanot*

Atelier n° 3

21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE
CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC
SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ
www.villes-cyclables.org > Événements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2017

- L'indemnité Kilométrique
- Les plans de mobilité
- Les incitations / aides à l'achat



L'INDEMNITE KILOMETRIQUE VELO

- L'ADEME / CIDUV ont mené 2 phases d'expérimentations en 2014 – 2015 qui ont contribué à la mise en place de la mesure au niveau national :
 - 20 entreprises
 - 10 000 salariés
- Principaux résultats
 - Nombre de cyclistes multiplié par 2 en quelques mois
 - Nombre de trajets à vélo : + 50 % en 4 mois, +125 % en 1 an

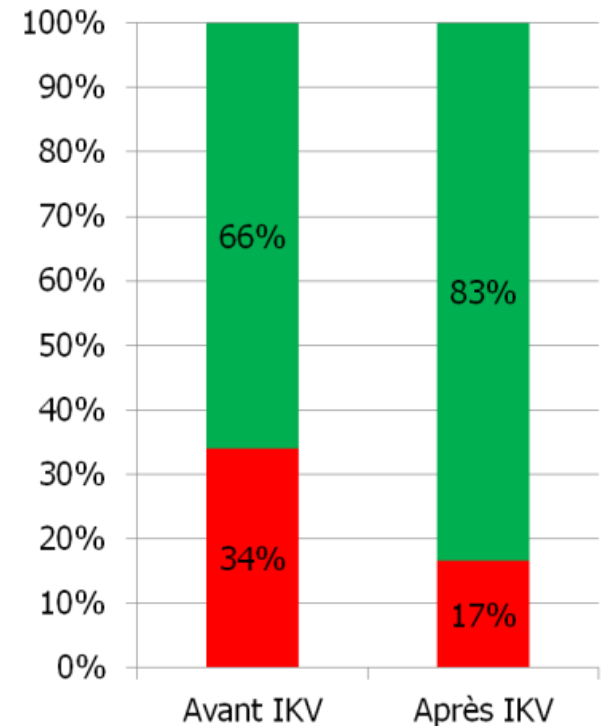


L'INDEMNITE KILOMETRIQUE VELO

- L'ADEME / CIDUV ont mené 2 phases d'expérimentations en 2014 – 2015 qui ont contribué à la mise en place de la mesure au niveau national :
 - 20 entreprises
 - 10 000 salariés
- Principaux résultats
 - Nombre de cyclistes multiplié par 2 en quelques mois
 - Nombre de trajets à vélo : + 50 % en 4 mois, +125 % en 1 an

L'INDEMNITE KILOMETRIQUE VELO

- Quelques résultats complémentaires à retenir
 - Réduction de l'effet de saisonnalité de la pratique
 - Parmi les entreprises ayant poursuivies le versement d'une IK depuis 2015, la pratique du vélo à la belle saison représente 1,4 fois la pratique du vélo hivernale (tous cyclistes confondus – nouveaux et anciens)
 - Parmi les entreprises ayant arrêtées : l'écart monte à 2,2



■ Activité suffisante

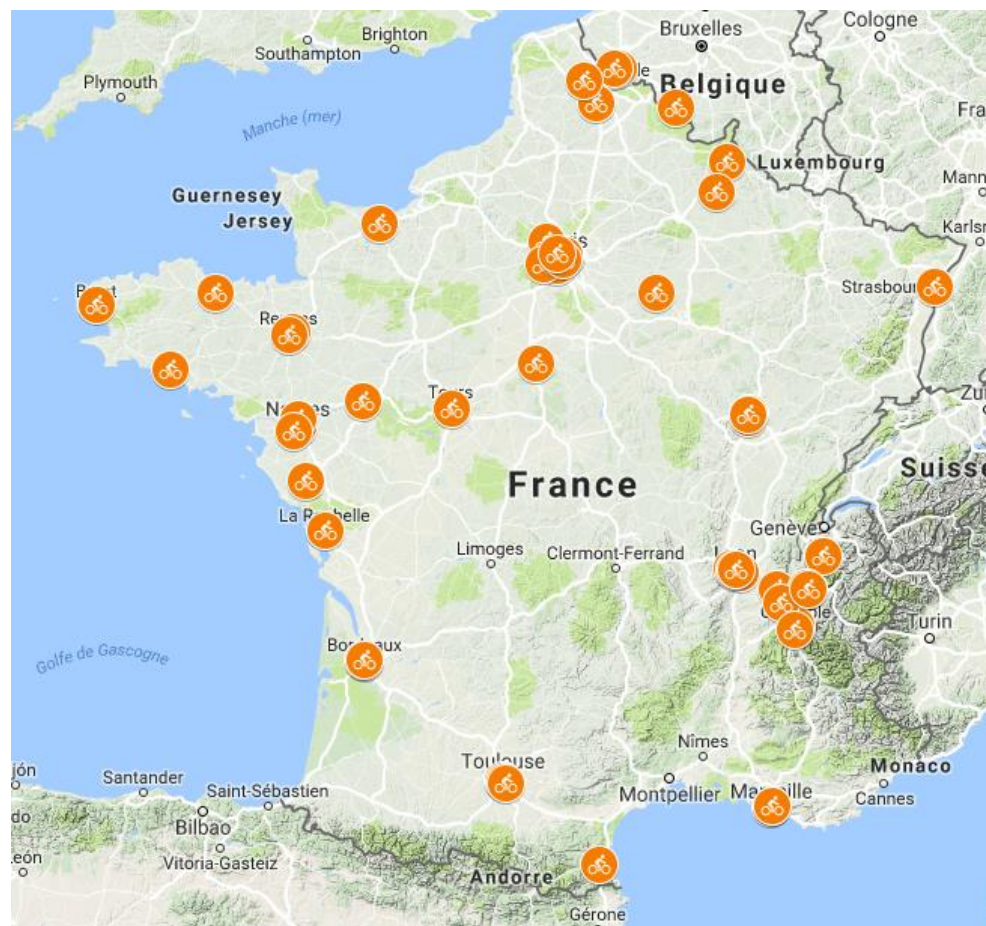
■ Activité physique insuffisante

Génère de l'activité physique chez les personnes en carence

L'INDEMNITE KILOMETRIQUE VELO

- Lancement de l'Observatoire de l'IKV en février 2016 en partenariat avec le Club des Villes et Territoires Cyclables

<http://www.villes-cyclables.org/?mode=observatoire-indemnite-kilometrique-velo&subMode=objectif>



82 structures pour 59 000 salariés

21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE
CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC
SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ
www.villes-cyclables.org Événements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2017

- L'Observatoire de l'IKV
- Objectifs :
 - Recenser les structures qui mettent en place l'IKV
 - Promouvoir la mesure
 - Aider les entreprises intéressées à mettre en place l'IKV



- L'Observatoire de l'IKV
- Outils disponibles :
 - Une foire aux questions

Aspects réglementaires généraux

Quel est le montant de l'indemnité kilométrique vélo ?

L'indemnité kilométrique vélo peut-elle être supérieure à 200 € par an ?

La mise en place de l'indemnité kilométrique vélo est-elle obligatoire ?

A partir de quelle date l'employeur peut-il mettre en place l'indemnité kilométrique vélo ?

Le versement de l'indemnité kilométrique vélo peut-il être rétroactif à la publication ?

- L'Observatoire de l'IKV
- Outils disponibles :
 - Un argumentaire sur la pratique du vélo en entreprise : meilleure santé, moins d'absentéisme, meilleure productivité, bien-être au travail, discussion sur la sécurité



Argumentaire – encourager le vélo dans les entreprises

Encourager la pratique du vélo dans les entreprises : de nombreux avantages

De nombreuses études ont montré que la pratique régulière d'une activité physique permettait de réduire fortement le nombre d'accidents cardio-vasculaire, le nombre de morts prématurées et d'améliorer l'état de santé en général. Le Programme National Nutrition Santé, reprenant par ailleurs l'essentiel du message de l'Organisation Mondiale pour la Santé souligne ainsi la nécessité d'avoir environ 30 minutes d'activités physiques par jour. L'usage du vélo pour se rendre au travail permet de répondre parfaitement à ce besoin. Suivant la vitesse de circulation des cyclistes, cela

21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE

CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

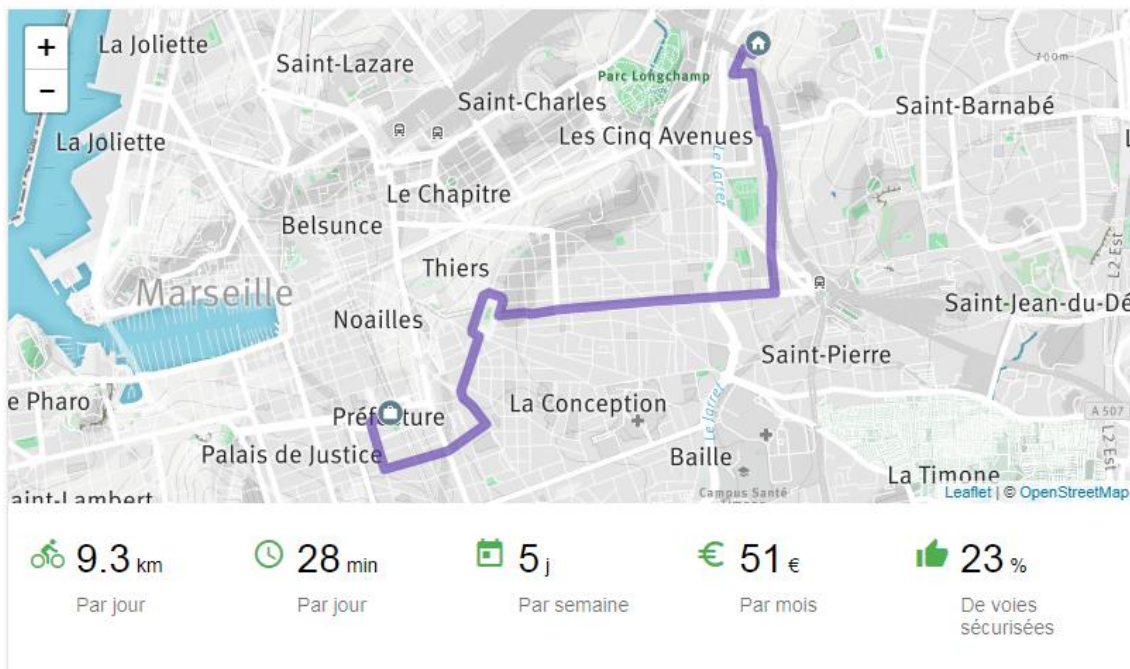
DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC
SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

www.villes-cyclables.org > Événements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2017

- L'Observatoire de l'IKV
- Outils disponibles
 - Calculateur d'itinéraire (à destination des salariés)
 - Une synthèse du principe et son mode d'emploi

← Calculez votre indemnité kilométrique vélo



Indemnité annuelle

549€

349€ seront soumis à imposition

En savoir +

Attestation

Vous avez la possibilité de télécharger une attestation afin de la donner à votre employeur.

IMPRIMER

- L'Observatoire de l'IKV
- Outils disponibles :
 - Des ressources et documents types : Outils de simulation budgétaire

OUTIL D'AIDE AU CALCUL DU COUT DE L'INDEMNITE KILOMETRIQUE VELO

[Pour plus d'informations et d'outils sur l'IKV, rendez-vous sur l'Observatoire de l'IKV](#)

Cellules à renseigner

Cellules renseignées automatiquement



SITUATION ACTUELLE

Effectifs de l'entreprise : salariés

Option 1 : je connais le nombre de salariés venant en vélo.

salariés

Option 2 : je ne connais pas le nombre de salariés venant en vélo mais je connais le pourcentage de salariés venant en vélo.

Dans ce cas, merci de la renseigner ici :

- L'Observatoire de l'IKV
- Outils disponibles :
 - Des ressources et documents types (modèles de documents)
 - attestation sur l'honneur
 - grille de déclaration des trajets
 - convention de mise en œuvre dans l'entreprise

LES PLANS DE MOBILITE

- Article 51 de la LTECV (Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte)

LOI n° 2015-992 du 17 août 2015

- PREPA (Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques)

Décret n°2017-949 du 10 mai 2017 en application de la L.222-9 du code de l'environnement

➔ *Obligatoire pour les entreprises > 100 salariés à partir du 01/01/2018*

➔ *Contrôle de l'ADEME (conditionne l'attribution des subventions) et de l'AOM*

21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE

CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC
SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

www.villes-cyclables.org > Événements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2 0 1 7

LES PLANS DE MOBILITE

EvalPDE :
Un outil pour
suivre, évaluer et
comparer les PDE.

<http://www.evalpde.ademe.fr/>

Plan de déplacements

EvalPDE
Evaluation des plans de déplacements

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie **ADEME**

**Au travail, se déplacer autrement,
on est tous gagnants !**

Avec le Plan de Déplacements Entreprise (PDE), mon entreprise favorise les alternatives à la voiture solo en adoptant des mesures simples et concrètes pour rationaliser les déplacements quotidiens des usagers vers le site d'emploi ou d'activités.

L'outil d'évaluation EvalPDE : Pour réaliser un suivi, dresser un bilan de mon PDE et le comparer à d'autres évaluations de Plans de déplacements.

> [Pour en savoir plus sur les PDE](#)

**Nombre de démarches
actuellement renseignées
dans la base**

192

Évaluez votre Plan de Déplacements !

Email Mot de passe **Connectez-vous**

[Mot de passe oublié ?](#)

Pas encore inscrit ?

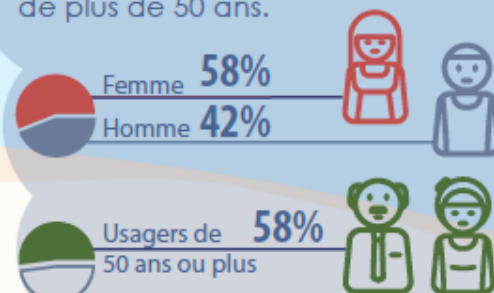
Email **Inscrivez-vous**



LES SYSTEMES D'AIDES A L'ACHAT

		Montant de subvention					
		150 €	200 €	250 €	300 €	400 €	500 €
Niveau de subvention	10%	3%	-	-	-	-	-
	20%	3%	3%	-	-	-	-
	25%		3%	33%	13%	7%	-
	30%	3%		7%	3%	3%	3%
	33%	-	-	-	-	3%	-
	40%	-	-	-	-	3%	-
	45%	-	-	-	3%	-	-

Une aide davantage sollicitée par les femmes et les personnes de plus de 50 ans.



- Une quarantaine de services identifiés en cours au niveau national (non exhaustif)
- Une majorité de systèmes à 250 € plafonnée à 25% du prix d'achat



LES SYSTEMES D'AIDES A L'ACHAT

- Principes de mise en œuvre
 - Remboursement sur facture
 - Bon d'achat valable chez un ou plusieurs vélocistes transmis à l'utilisateur
 - Bon d'achat ou chèque à retirer auprès d'un réseau partenaire.
- Possibilité de conventionner avec un réseau de partenaires
- Possibilité de faire varier le montant selon les revenus du ménage





LES SYSTEMES D'AIDES A L'ACHAT – *les impacts*

Une incitation nette à la pratique du vélo

1400 km

Parcours
par an



120%

d'augmentation de la
portée de déplacement

Distance moyenne pour se rendre au travail

Vélo classique

VAE



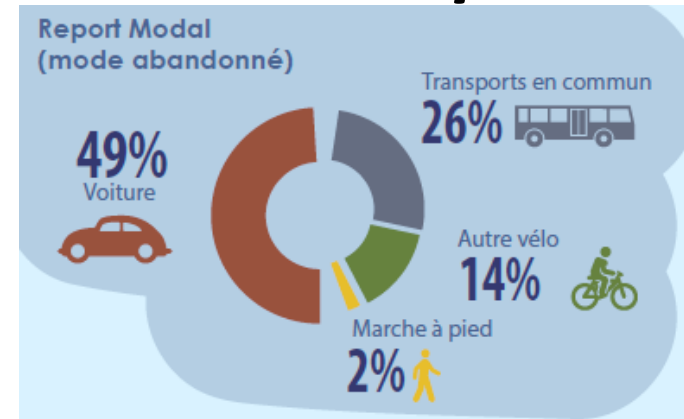
3.4 km



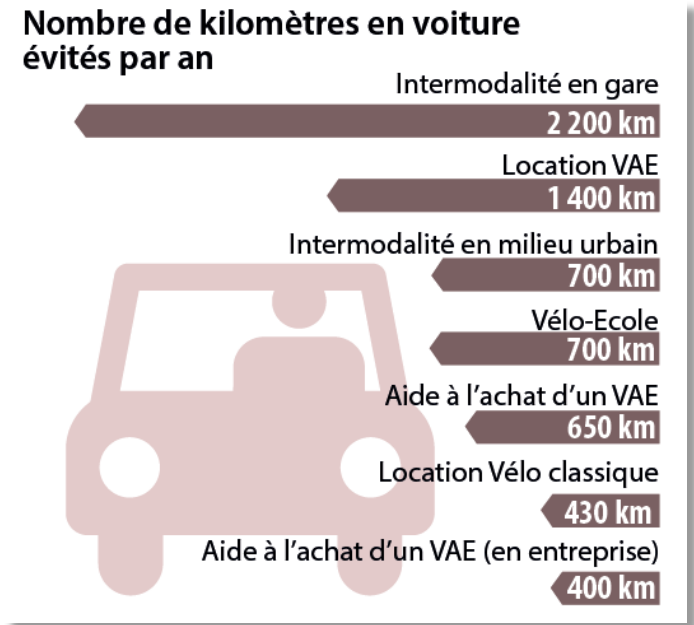
7.6 km

LES SYSTEMES D'AIDES A L'ACHAT – les impacts

- Pour 15 aides distribuées = 1 voiture en moins au sein des ménages (30 aides distribuées = 1 2RM en moins)
- Fais monter en gamme les modèles de vélos en circulation (effet décuplé du prix de vente grâce au soutien financier)



- Coupler à une location amont, l'aide à l'achat génère un effet d'aubaine financière limitée
 - 650 km de km VP économisés par an sans location amont
 - 1500 km économisés par an avec location amont
- Alternative à la location amont : le test en entreprise
 - Prix moyen d'achat : 1 500 € pour un salarié ayant bénéficié d'une aide de son employeur
 - Fréquence d'utilisation moyenne : 4j / sem



21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE

CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC

SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

www.villes-cyclables.org > Événements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2 0 1 7

Merci de votre participation !



Contact: Christian GIORIA
Christian.gioria@stif.info